



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 12/12/2022

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Laurent ROBIN, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carole DEHEUNYNCK (pouvoir à Paulette POUPIN), Frédéric FAGES (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Patrick LEDOUX (pouvoir à André GUIGNARD), Nicolas MOINE (pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

2022-63 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE D'ARCHIVISTES ITINERANTS – CDG 86.

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée permet aux centres de gestion d'assurer des services communs à plusieurs collectivités. Dans ce cadre le CDG de la fonction publique territoriale de la Vienne a créé par délibération du 23 septembre 2005, un service Archivistes Itinérants, ouvert aux collectivités territoriales qui pourront y adhérer individuellement et facultativement.

La convention d'adhésion au service Archivistes Itinérants du CDG 86 a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du service mis à disposition par le CDG86 pour une collectivité et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage.

Le CDG 86 met à disposition de la collectivité un service d'archivistes itinérants

- Tarif : 240€ par journée d'intervention et par archiviste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à la convention d'adhésion au service d'archivistes itinérants du CDG 86.

Votants	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le **20 DEC. 2022**

Le Maire
Dominique CHAINE

